

Zonage de la protection des forêts contre le feu



Limites

Zone de protection intensive

Zone nordique

Frontieres

----- Frontière internationale

----- Frontière interprovinciale

----- Frontière Québec / Terre-Neuve-et-Labrador
(Cette frontière n'est pas définitive)

Métadonnées
Projection cartographique
Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

0 100 200 300 km

Réalisation
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction de la protection des forêts

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2019